



Mémoire à la Commission parlementaire

Itinérance

Services d'Aide en Prévention de la Criminalité

615, rue du CEGEP

Sherbrooke, (Québec)

J1E 2K1

Rédaction : Annie Morel; Directrice adjointe

Introduction

Prônant des valeurs de justice, de respect et de sécurité, le Services d'Aide en Prévention de la Criminalité a pour mission de prévenir la criminalité dans son milieu par l'entremise d'activités de prévention primaire (visant l'ensemble de la population), secondaire (ciblant les personnes à risque de commettre des actes criminels ou délictueux) et tertiaire (ciblant les personnes susceptibles de récidive).

Par le biais de ses nombreux services et l'encadrement dispensés tant par les bénévoles que par son personnel qualifié, le SAPC favorise la réinsertion sociale de tout individu présentant des difficultés d'adaptation en société, qu'il s'agisse de personnes contrevenantes, défavorisées, à la santé mentale fragile, toxicomanes, itinérantes ou à haut risque d'itinérance ou de tout autre type de personne réclamant aide et soutien d'urgence.

Le SAPC joue un rôle essentiel dans la réhabilitation d'individus en difficulté. Son apport social et communautaire contribue à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, ce qui tend indéniablement, « par ricochet », à diminuer la criminalité de façon significative.

Au fil des ans, pas moins d'une douzaine de services spécialisés ont vu le jour, chacun constituant aujourd'hui l'un des maillons du SAPC, chacun visant une clientèle particulière, mais tous se voulant un terreau d'accueil, de fraternité et de solidarité envers tous ceux et celles qui sont dans le besoin.

- Le centre résidentiel communautaire (CRC) *La Traverse*, qui existe depuis 1978, veille à offrir un milieu de vie transitoire adéquat aux individus de sexe masculin provenant du milieu carcéral autant provincial que fédéral (qu'ils soient en libération conditionnelle, en probation, en sursis ou autre) et présentant diverses problématiques d'adaptation.
- Dans la même veine, le programme d'*Appartement supervisé* propose depuis 1997 un encadrement adapté aux besoins d'hommes provenant du milieu carcéral, mais démontrant un certain niveau d'autonomie. L'encadrement fourni permet leur réinsertion sociale en les aiguillant vers les ressources du milieu tout en leur donnant l'occasion d'assumer pleinement les responsabilités inhérentes à la vie en appartement.
- Le centre résidentiel communautaire (CRC) *l'Étape*, qui a ouvert ses portes en 1988, se spécialise pour sa part en toxicomanie et veille à offrir à ses résidants (des individus de sexe masculin provenant du milieu carcéral et présentant une solide dépendance à l'alcool ou aux drogues) une thérapie inspirée du mode de rétablissement des Alcooliques Anonymes (A.A.) et de l'approche de la Thérapie de la réalité.
- Le centre *La Croisée*, qui a vu le jour en 1998, accueille quant à lui tout homme en détresse ou en crise, vivant ou non une problématique de santé mentale. Lieu d'hébergement de courte durée (3 à 4 semaines) ou de dépannage (2 à 4 jours), il leur fournit l'occasion de se reprendre en main en identifiant la source de leurs problèmes, puis en les aiguillant vers les ressources appropriées.
- Le *C'entr'Elle*, pendant féminin de *La Croisée*, a été fondé l'année suivante. Il offre aux femmes dans le besoin les mêmes services que son alter ego masculin.
- Le programme **Qualilogis**, institué en 2001, offre aux personnes itinérantes (hommes ou femmes) le soutien nécessaire en vue de l'obtention d'un logement adéquat, ou à celles qui présentent un haut risque d'itinérance, le soutien nécessaire leur permettant de préserver le logement qu'elles possèdent, tout en les aidant à y développer une qualité de vie plus acceptable.
- Le groupe de soutien pour les hommes agressés sexuellement durant leur enfance, le *SHASE* (né en 2002), propose aux participants un programme spécialisé d'une durée de 3 mois, à raison de 3 heures/semaine, au cours desquelles ils prennent part à divers ateliers qui abordent différents thèmes liés à la problématique de l'agression sexuelle.

- Le *Programme National de traitement de la toxicomanie à intensité faible* (anciennement le programme « Choix »), dispensé depuis 1998, est un programme du Service correctionnel du Canada préconisant une approche cognitive et une autre d'apprentissage social, destiné aux individus ayant réussi à surmonter un problème de dépendance à l'alcool ou aux drogues et qui souhaitent maintenir leurs acquis.
- Le SAPC est l'un des 12 organismes membres du Regroupement des organismes communautaires de référence du Québec (R.O.C.R.Q.), dont le mandat est de promouvoir des mesures alternatives à l'incarcération. À ce titre, le *Programme des travaux compensatoires* du SAPC offre la possibilité, à ceux et celles qui se voient dans l'incapacité de s'acquitter d'une amende, d'exécuter des travaux compensatoires au profit d'un organisme communautaire sans but lucratif.
- Dans la foulée de la mise en application de la *Loi sur le système correctionnel du Québec*, le SAPC, depuis décembre 2006, s'est vu confier, en partenariat avec les agents de probation, la surveillance de personnes faisant l'objet d'une mesure correctionnelle (libération conditionnelle, probation, emprisonnement avec sursis) autant dans la grande région de Sherbrooke que dans celle de Drummondville. Notre programme de *surveillance communautaire* met à profit notre expertise dans le suivi de ces personnes.
- Depuis 2000, le SAPC, en collaboration avec le CIVAS, organise un *Colloque annuel* ayant comme trame de fond « La prévention et l'intervention face à la criminalité ». Une activité provinciale qui donne un lieu d'échange, de formation et une belle activité de crédibilité au SAPC.

Au cours de l'année **2007-2008**, plus de 1500 personnes ont bénéficié de l'un ou l'autre des services de notre organisation. En ce qui a trait spécifiquement à nos actions pour contrer l'itinérance par le volet **Qualilogis**, **345 personnes ont fait une demande pour obtenir des services** de Qualilogis, 192 de ces demandes ont été traitées, 137 dossiers ont été ouverts et **92 logements ont été trouvés pour la clientèle**. Deux professionnels travaillent à temps complet à titre d'intervenants auprès de la clientèle itinérante.

De plus, le SAPC revêt une entente avec l'Office Municipale d'Habitation et le CSSS IUGS afin d'offrir des logements de transition (studio) aux personnes itinérantes ou à risque d'itinérance. Au cours de la dernière année, en moyenne 6 locataires ont bénéficié de ce type de logement. De plus, nous sommes portés acquéreur en 2005 d'un immeuble de 6 logements. Celui-ci est destiné aux familles monoparentales et au cours de cette même période, en moyenne 4 à 6 familles y ont résidé. Nos locataires ont tous bénéficié d'un suivi individuel hebdomadaire afin de les soutenir dans leur insertion à la communauté.

Pourquoi une politique en itinérance?

Le SAPC soutient la demande d'une politique gouvernementale en itinérance pour répondre à l'ampleur grandissante des besoins des personnes en situation d'itinérance. Ce phénomène mène à un processus d'exclusion et de marginalisation qui prend de l'ampleur dans **toutes les régions**, il appelle la responsabilité collective. Les demandes proviennent d'hommes, de femmes, de jeunes, de familles, de personnes âgées, d'autochtones, d'immigrants...; leurs conditions de vie sont marquées par l'instabilité, la vulnérabilité, l'isolement, les problèmes de santé physique, les problèmes de santé mentale, les dépendances multiples (alcool, toxicomanie, médicaments, jeu compulsif...), la judiciarisation, etc. Somme toute, les personnes en situation d'itinérance demeurent des citoyens à part entière qui ont des droits fondamentaux et elles doivent avoir accès à des conditions de vie décentes.

Préoccupations particulières

L'Initiative de Partenariat pour la Lutte à l'Itinérance (IPLI) initiée par le gouvernement fédéral en 2001 a permis au SAPC de mettre sur pied Qualilogis qui, vraisemblablement, ne suffit pas à la tâche. L'augmentation du coût des logements, la pénurie de logements accessibles financièrement, les listes d'attentes pour les HLM et la concentration des logements chez le même bassin de propriétaires caractérisent bien la région Sherbrookoise. Il va sans dire que nous avons besoin d'un meilleur financement en matière de soutien communautaire en logement social. Bien au-delà de logements trouvés, ces personnes nécessitent un encadrement et un suivi adaptés pour arriver à maintenir leur logis et ainsi améliorer leur situation.

Conclusion

Le Services d'Aide en Prévention de la Criminalité recommande au gouvernement du Québec une Politique en Itinérance afin que soient mis en place des moyens concrets et cohérents de lutter contre ce phénomène grandissant.